



STOP ANTI HUMID

Impression Anti Humidité.



DEFINITION / DESTINATION

Impression fixante spécialement formulée pour la protection des supports affectés par l'humidité.
INTERIEUR / EXTERIEUR

CARACTERISTIQUES

COV : (directive 2004/42/CE) valeur limite CE de ce produit (catégorie cat. A/i) : 500 g/L (2010).
Ce produit contient au maximum 410 g/L.

FAMILLE	AFNOR T36-005 Famille 1 Classe 7b1
COMPOSANTS LIANT	Copolymères acrylique solvanté
DENSITE à 20°	1.50 g/ml ± 0.03
VISCOSITE à 20°C	100 - 105 K.U
EXTRAIT SEC EN POIDS	69.00 % ± 2 %
EXTRAIT SEC VOLUMIQUE	41.83 % ± 2 %
DILUTION	Sans Dilution ou Maximum 5% de DY5 en cas de supports très affectés par l'humidité
SECHAGE	En surface : 30 minutes, Recouvrable : 12 à 24 heures selon support.
ASPECT	Mate
RENDEMENT MOYEN	7 à 8 m²/L
COULEUR	Blanc
CONDITIONNEMENT	0,75 L / 3 L

MISE EN OEUVRE

PREPARATION DES SUPPORTS Elle devra être conforme au DTU en vigueur.

Les supports doivent être brossés et nettoyés (sans fluorescence) avant application.
- En cas de grave détérioration du support causé par l'humidité et le salpêtre, il sera nécessaire d'éliminer le reste de peinture et d'enduit, avec une brosse métallique ou un riflard jusqu'à supprimer les zones non adhérentes.
- Si des fluorescences salines sont présentes en surface, laver le support avec une solution d'eau et d'acide chlorhydrique diluée à 5%. Utiliser les équipements de protection adéquats. Se référer à la fiche de données de sécurité de l'Acide Chlorhydrique.

Bien homogénéiser le produit et appliquer sans dilution sur le support préalablement préparé.
En cas de support très affecté par l'humidité, il est conseillé de diluer le produit avec maximum 5% de DY5 ou de White Spirit.

Pour obtenir une meilleure efficacité du produit, 2 à 3 couches consécutives avec un intervalle de 24 heures sont recommandées.

L'impression sera recouverte d'une seule couche de finition.

CONDITIONS CLIMATIQUE Conformément à la norme NF P 7 4 – 2 0 1 – 1.
- En travaux d'extérieur, la température ne devra pas être inférieure à + 5°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 80 % d'humidité relative.
- En travaux d'intérieur, la température ne devra pas être inférieure à +8°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 65 % d'humidité relative.

NOMBRE DE COUCHES 2 à 3 couches

MATERIEL D'APPLICATION Brosse ou Rouleau

NETTOYAGE DY5 ou White Spirit avant séchage.

PRECAUTIONS Produit Inflammable, Nocif et Dangereux pour l'environnement. A utiliser avec les équipements de protection individuels (gants, combinaison, masque) et à stocker dans des locaux ventilés. Voir la Fiche de donnée de sécurité.



Xn - Nocif



N - Dangereux pour l'environnement

Contient du Xylène et Alcanes C14 – 17, chlorés

- R10 Inflammable.
- R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
- R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R64 Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
- S2 Conserver hors portée des enfants.
- S23 Ne pas respirer les vapeurs.
- S24/25 Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- S60 Eliminer le produit et le récipient comme un déchet dangereux.
- S61 Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité.

Cette peinture étant solvantée, nous préconisons un délai de 48 heures après séchage avant mise en service de la pièce.

CONSERVATION 12 mois dans l'emballage d'origine, fermé et à l'abri de l'humidité, des intempéries, du gel et des fortes chaleurs.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
 MODELE ASEFAPI
 NORME CE N°1907/2006 (REACH)



CETTE PREPARATION CONTIENT DES SOLVANTS	SDS-07/ES Page 1/6
-----------------------------------------	-----------------------

Nom du produit : ANTI HUMID
 Dernière révision : 19/11/2010

FICHE SECURITE
 N° 15011801-
 0114586

1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit	ANTI HUMID
Usage	Impression en phase solvantée
Fournisseur	INDUSTRIAS QUÍMICAS EUROCOLOR S.A.
Adresse	Barrio de Aguirre n°5 - 48480 ARRIGORRIAGA - Vizcaya (Espagne)
Téléphone	00 34 94 671 03 99
Numéro d'appel d'urgence	00 34 94 671 03 99
Horaire	Du lundi au jeudi : 08.00 - 13.00, 14.30 - 17.30 Vendredi : 08.00 - 14.00
Email	oficina@pinturaseurocolor.com

2. IDENTIFICATION DES RISQUES**

Inflammable. Nocif par inhalation et contact avec la peau. Irrite les voies respiratoires et la peau. Peut être nocif pour les nourrissons allaités. Toxique pour les organismes aquatiques, peut provoquer à long terme des effets néfastes sur l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substances présentant un risque pour la santé selon la Réglementation sur les Substances Dangereuses R.D. 363/95 et ses modifications.

Nom	N° CAS/ N° CE	Intervalle de concentration	Symbole	Phrases R*
XYLENE (mélange d'isomères)	1330-20-7/215-535-7	10-25 %	Xn	10-20/21-38
NAPHTA solvant (pétrole) Fraction aromatique légère	64742-95-6/265-199-0	10-25 %	Xn, N	10-37-51/53-65-66-67
Alcanes C14-17, chlorés	85535-85-9/287-477-0	1	N	64-66-50/53

N° Registre :

4. PREMIERS SECOURS

Général

En cas de doute, ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.
 Ne jamais faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation

Transporter l'accidenté à l'air libre, le maintenir au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien administrer par la bouche. Si il est inconscient, le placer en position adéquate et consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact. Laver abondamment les yeux à l'eau claire et fraîche pendant au moins 10 minutes en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un ophtalmologiste.

*Voir texte complet des phrases dans paragraphe 16

**SOUS RESERVE DE PHRASES SUPPLEMENTAIRES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
MODELE ASEFAPI
NORME CE N°1907/2006 (REACH)



CETTE PREPARATION CONTIENT DES SOLVANTS	SDS-07/ES Page 2/6
-----------------------------------------	-----------------------

Nom du produit : ANTI HUMID
Dernière révision : 19/11/2010

FICHE SECURITE
N° 15011801-
0114586

Contact avec la peau

Enlever les vêtements imprégnés et laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon, ou un nettoyant. Ne **JAMAIS** utiliser de dissolvants ou de diluants.

Ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin. Garder au repos. Ne **JAMAIS** provoquer le vomissement.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Mesures d'extinction :

Recommandé : mousse résistante à l'alcool, CO², poudre, eau pulvérisée.

Ne pas utiliser directement le tuyau d'arrosage.

Recommandations :

Le feu provoque une fumée dense et noire. L'exposition aux produits de décomposition peut être nocive pour la santé. Il peut être nécessaire d'utiliser un équipement respiratoire approprié.

Maintenir au froid les récipients exposés au feu à l'aide d'eau.

Ne pas écouler les produits de lutte contre l'incendie dans les égouts ou les cours d'eau.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Eliminer toute source d'ignition et ventiler les locaux. Eviter d'inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les paragraphes 7 et 8.

Contenir et recueillir la fuite avec des matériaux absorbants non combustibles (ex. : *terre, sable, vermiculite, terre de diatomée*). Placer les déchets récupérés dans des fûts en vue de leur élimination, selon les réglementations en vigueur (voir paragraphe 13).

Empêcher tout écoulement dans les égouts ou cours d'eau.

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de dissolvants.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes, selon les procédures réglementaires en vigueur.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation**

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles peuvent se répandre par le sol et former des mélanges explosifs avec l'air. Eviter la création de concentrations de vapeur dans l'air, inflammables ou explosives ; éviter les concentrations de vapeurs supérieures aux limites d'exposition au travail. La préparation doit seulement être utilisée dans des zones où tous les points d'ignition auront été éliminés. L'équipement électrique doit être protégé selon les normes en vigueur.

La préparation peut se charger électrostatiquement : toujours utiliser des prises de terre pour transvaser le produit. Les utilisateurs doivent porter des chaussures et vêtements antistatiques et les sols doivent être conducteurs.

Maintenir le récipient bien fermé, loin des sources de chaleurs, étincelles et feu. Ne pas utiliser d'outils pouvant produire des étincelles.

Eviter que la préparation n'entre en contact avec la peau et les yeux.

*Voir texte complet des phrases dans paragraphe 16

**SOUS RESERVE DE PHRASES SUPPLEMENTAIRES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
 MODELE ASEFAPI
 NORME CE N°1907/2006 (REACH)



CETTE PREPARATION CONTIENT DES SOLVANTS	SDS-07/ES Page 3/6
-----------------------------------------	-----------------------

Nom du produit : ANTI HUMID
 Dernière révision : 19/11/2010

FICHE SECURITE
 N° 15011801-
 0114586

Eviter l'inhalation des vapeurs et brouillards durant la pulvérisation. Eviter l'inhalation des poussières dues au ponçage. Pour la protection personnelle, voir paragraphe 8. Ne jamais mettre les récipients sous pression pour les vider, ils ne résistent pas à la pression. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Respecter les normes de sécurité et hygiène au travail.

Conserver le produit dans des récipients fabriqués avec des matériaux identiques à l'original.

Pi 001/ES : Lorsque les utilisateurs se trouvent dans la cabine, qu'ils soient ou non entraînés d'appliquer, et que la ventilation est insuffisante pour contrôler de manière continue la concentration des particules et la vapeur de solvants, ils doivent porter un équipement respiratoire approprié pendant le processus, jusqu'à ce que la concentration de particules et de vapeurs de solvants soit en-dessous des limites d'exposition.

Stockage

Stocker selon la législation locale. Observer les indications de l'étiquette. Stocker entre 5° et 20°, dans un endroit sec et bien aéré, loin des sources de chaleur et de la lumière solaire directe. Maintenir loin des points d'ignition. Maintenir loin d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins. Ne pas fumer. Interdire l'accès aux personnes non autorisées. Les emballages ouverts doivent être refermés soigneusement et stockés en position verticale pour éviter les écoulements.

Usages spécifiques

Se référer à la fiche technique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE/ PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures d'ordre technique

Veiller à une ventilation adéquate, par une bonne aération locale et une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et vapeurs de solvants en dessous des valeurs limites d'exposition au travail, porter des appareils respiratoires appropriés.

Limite d'exposition

Limite d'exposition au travail

Composé	VLA-EC***		VLA-ED***	
	ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³
Xylène (mélange d'isomères)	100	442	50	221
NAPHTA solvant (pétrole)				
Fraction aromatique légère	-----	-----	-----	-----
Alcanes C14-17, chlorés	-----	-----	-----	-----

*** VLA-EC : Valeur limite d'exposition de courte durée.

VLA-ED : Valeur limite d'exposition quotidienne.

PROTECTION PERSONNELLE

Protection respiratoire

Lorsque les utilisateurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

*Voir texte complet des phrases dans paragraphe 16

**SOUS RESERVE DE PHRASES SUPPLEMENTAIRES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
MODELE ASEFAPI
NORME CE N°1907/2006 (REACH)



Cette préparation contient des solvants.

SDS-07/ES
Page 4/6

Nom du produit : ANTI HUMID
Dernière révision : 19/11/2010

FICHE SECURITE
N° 15011801-
0114586

Protection des mains

En cas de contacts prolongés ou répétés, porter des gants de type alcool polyvinylique ou en nitrile.

Des crèmes protectrices peuvent aider à protéger les parties exposées de la peau, elles ne doivent toutefois **JAMAIS** être appliquées après contact avec le produit.

Protection des yeux

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Protection de la peau

L'utilisateur doit porter des vêtements antistatiques, de fibre naturelle ou de fibres synthétiques résistantes aux hautes températures.

Contrôles de l'exposition à l'environnement

Eviter les émissions dans l'atmosphère pendant l'application en maintenant le récipient ouvert le moins de temps possibles

Conserver les résidus dans des emballages fermés et éviter les écoulements.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique :	liquide visqueux	
Point éclair :	21-55°C	Méthode : Copa Cerrada
Viscosité à 20°C :	100-105 K.U	Méthode : KREBS-STORMER
Poids spécifique à 20°C :	1,50 gr/ml ±0.03	Méthode : UNE 48098
Densité des vapeurs	plus haute que celle de l'air	
Limite inférieure d'explosion :	0,8 %	
Solubilité de l'eau	partiellement miscible	

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir point 7)
Exposé à des températures élevées, le produit peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde de nitrogène.
Maintenir éloigné des agents oxydants et des matériaux fortement alcalins ou acides, afin d'éviter des réactions exothermiques.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE**

Pas de données disponibles sur le produit en tant que tel.
L'exposition à des concentrations de vapeurs de solvants supérieures aux limites d'exposition au travail peut avoir des effets néfastes (ex. *irritation de la muqueuse et du système respiratoire, effets néfastes sur les reins, le foie et le système nerveux central*).
Parmi les symptômes, on peut citer : maux de tête, vertiges, fatigue, faiblesse musculaire, somnolence et, en cas extrêmes, perte de connaissance.
Les solvants peuvent causer certains de ces effets par absorption par la peau. Le contact répété ou prolongé avec la préparation peut causer l'élimination de la graisse de la peau, provoquant une dermatose de contact non allergique, et l'absorption de la préparation par la peau. Les projections dans les yeux peuvent causer une irritation et des dommages réversibles.

*Voir texte complet des phrases dans paragraphe 16

**SOUS RESERVE DE PHRASES SUPPLEMENTAIRES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
 MODELE ASEFAPI
 NORME CE N°1907/2006 (REACH)



Cette préparation contient des solvants	SDS-07/ES Page 5/6
-----------------------------------------	-----------------------

Nom du produit : ANTI HUMID
 Dernière révision : 19/11/2010

FICHE SECURITE
 N° 15011801-
 0114586

12 INFORMATION ECOLOGIQUE**		
Pas de données disponibles testées sur le produit. Ne pas rejeter le produit dans les égouts ou cours d'eau. Pi028/ES : la préparation a été évaluée selon la méthode conventionnelle de calcul du Règlement sur les Préparations Dangereuses (R.D. 255/2003), et a été classée comme dangereuse pour l'environnement (voir points 3 et 15)		
13. CONSIDERATIONS SUR L'ELIMINATION		
Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Les résidus et emballages vides doivent être gérés pour leur élimination et traitement selon la réglementation en vigueur.		
14. INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT		
Transporter selon les normes ADR pour le transport routier, RID pour le transport ferroviaire, IMDG pour le transport maritime, et ICAO/IATA pour le transport aérien.		
MOYEN DE TRANSPORT	DETAIL	
Route et train. ADR-RID	Classe 3 Code : F1 N° UN : 1263 Groupe d'emballage : III	Doc. de transport : <i>carte de transport</i> Etiquette 3 : <i>liquide inflammable</i> Identification de danger : 30
Mer. IMDG	Classe 3,3 N° UN : 1263 Contaminant marin : non Fem : 3-05 GPA : 310-313 Groupe d'emballage : III	Connaissance d'embarquement Etiquette 3 : liquide inflammable
Avion. ICAO-IATA	Classe 3 N° UN : 1263 Groupe d'emballage III	Connaissance d'embarquement Etiquette 3 : liquide inflammable
15. INFORMATION REGLEMENTAIRE		
En accord avec le Décret 255/2003 sur les Préparations Dangereuses : la préparation est étiquetée de la manière suivante :		
Symboles : Xn = Nocif, N = Dangereux pour l'environnement		
Contient : Xylène, alcanes C14-17		
Phrases R	R 10 : Inflammable R20/21 : Nocif par inhalation et contact avec la peau R 37/38 : Irrite les voies respiratoires et la peau R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut provoquer à long terme des effets néfastes sur l'environnement aquatique R64 : Peut être nocif pour les nourrissons allaités	

*Voir texte complet des phrases dans paragraphe 16

**SOUS RESERVE DE PHRASES SUPPLEMENTAIRES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
 MODELE ASEFAPI
 NORME CE N°1907/2006 (REACH)



Cette préparation contient des solvants	SDS-07/ES Page 6/6
-----------------------------------------	-----------------------

Nom du produit : ANTI HUMID
 Dernière révision : 19/11/2010

FICHE SECURITE
 N° 15011801-
 0114586

Phrases S	S 2 : Maintenir hors de portée des enfants S 23 : Ne pas respirer les vapeurs S 24/25 : Eviter le contact avec les yeux et la peau S 46 : En cas d'ingestion, prévenir immédiatement le médecin et montrer l'étiquette et l'emballage S 51 : Utiliser uniquement dans des lieux bien ventilés S 60 : Considérer le produit et son récipient comme des déchets dangereux pour leur élimination. S 61 : Empêcher l'écoulement. Suivre les instructions spécifiques de la fiche de données de sécurité.
Autres phrases	

16. AUTRES INFORMATIONS (TEXTE COMPLET DES PHRASES R DU PARAGRAPHE 3)

R10 : Inflammable
 R 20/21 : Nocif par inhalation et contact avec la peau
 R 37 : Irrite les voies respiratoires
 R 38 : Irrite la peau
 R 50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut provoquer à long terme des effets nocifs pour l'environnement aquatique.
 R 51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut provoquer à long termes des effets nocifs sur l'environnement aquatique.
 R 64 : Peut être nocif pour les nourrissons allaités.
 R 65 : Nocif : en cas d'ingestion, peut provoquer des dommages aux poumons.
 R 66 : L'exposition répétée peut provoquer la sécheresse ou formation de crevasses de la peau
 R 67 : l'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertige.

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations contenues dans la présente *Fiche de Données de Sécurité* sont basées sur l'état de nos connaissances actuelles et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées en paragraphe 1, sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences de lois et réglementations locales.

Les informations contenues dans la présente *fiche de données de sécurité* doivent être considérées comme une simple description des exigences de sécurité relatives au produit, et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité ont été rédigées en accord avec le Décret 255/2003 (Préparations Dangereuses).

*Voir texte complet des phrases dans paragraphe 16

**SOUS RESERVE DE PHRASES SUPPLEMENTAIRES